



31^e édition

CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL

Gymnastique Rythmique

SALLE JUSTY SPECKER - FOUGÈRES



ENTREE
GRATUITE DE
8H À 18H

MERCREDI 21 MAI 2025



Crédit Mutuel

DECATHLON Pro
COLLECTIVITÉS • ENSEIGNEMENT • CLUBS • ENTREPRISES



Carrefour



ILLE-ET-VILAINE

ec enseignement
catholique
Ille-et-Vilaine



Fougères



Renseignements généraux

CONTACT et ACCUEIL

Ugsl Ile et Vilaine – 51 rue de Brest – 35000 RENNES – ☎02 99 63 91 91/ secretariat@ugsel35.fr

Pierre-Louis LEVILLAIN – responsable 2nd degré Ugsl 35 – ☎06 16 22 43 290

Organisation : Rozenn LORANDEL, enseignante EPS, référente CTN GR

Accueil des délégations

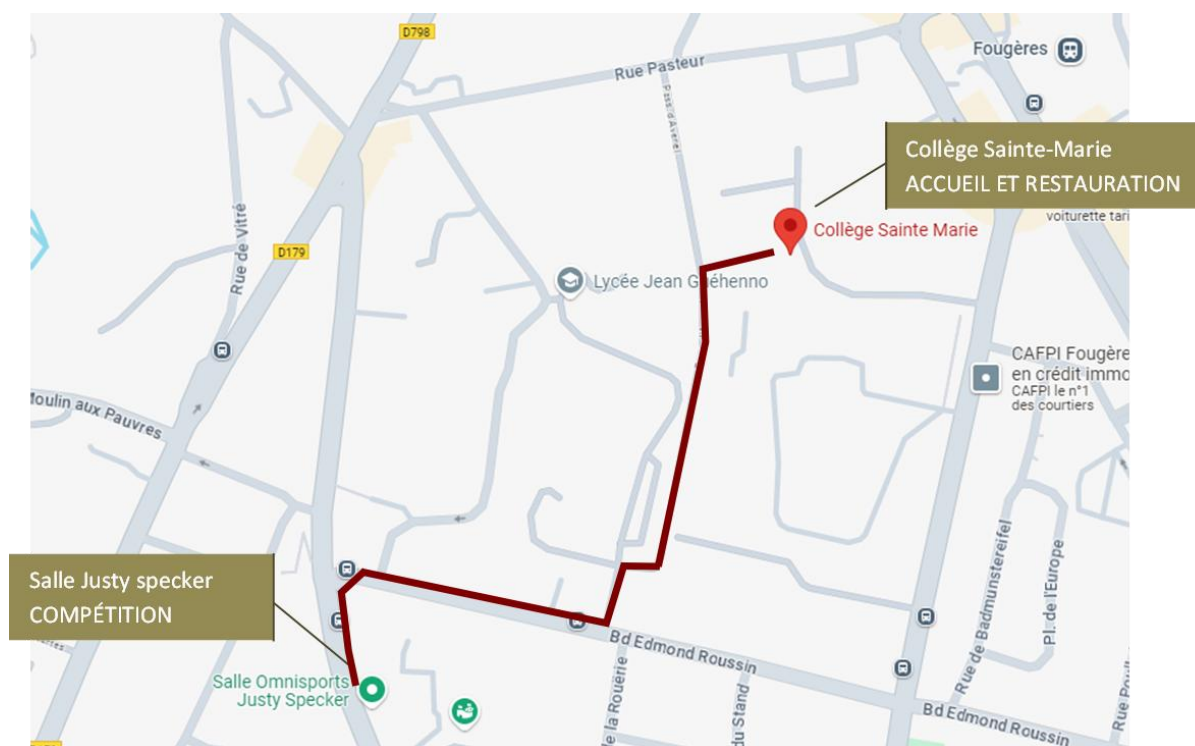
Mardi 20 mai à partir de 16h00 au [Collège Sainte Marie 8 boulevard de la Chesnardière 35300 FOUGÈRES](#)

Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs et musiques.

LIEU DE COMPÉTITION, ACCÈS, TRANSPORT

📅 **Mercredi 21 mai 2025**

[Salle Justy Specker avenue Georges Pompidou 35300 FOUGÈRES](#)



En mini-bus/voiture : A 84 sortie 30 FOUGERES, **en train** : gare de Vitré, puis location de minibus, par vos soins.

Pas de navette mise en place.

Pédibus organisé entre la restauration et la salle de compétition.

HÉBERGEMENT et RESTAURATION

L'hébergement est à réserver par vos soins. Une liste d'hôtels est disponible sur le site de l'Ugsl nationale.

📅 **Restauration** : réservation sur le questionnaire de participation

Mardi 20 mai SOIR repas chaud au self du collège Sainte-Marie 10€

Mercredi 21 mai MIDI repas au self du collège 8,50€

Mercredi 21 mai SOIR possibilité de commander un panier repas



Tous les repas commandés seront facturés et non remboursables. Réservation à l'aide du lien suivant [questionnaire de participation](#).

Pas de remboursement en cas de désistement. Attention ! L'organisation se réserve le droit d'annuler l'engagement si vous ne respectez pas les dates données. **Date limite 28 avril 2025**

Une buvette est prévue le mercredi (crêpes, boissons, friandises, ...)

DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM

Le droit d'engagement est de 14€ par gymnaste.

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

ANIMATION, SOUVENIR et PASTORALE

Un cadeau sera remis à chaque participant.

Mardi 20 mai : pot d'accueil, cérémonie d'ouverture à 17h45 avec défilé des drapeaux, temps festif.

Mini village éducatif.

Un temps pastoral autour des valeurs lors de l'accueil

RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

COMMUNICATION, DROIT A L'IMAGE

Communication : une page Instagram a été spécialement créé pour suivre ce championnat avant et après : **grbreizh**. Informations sur le site ugsel35.fr et ugsel.org

Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.

Renseignements techniques et sportifs

RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

REPRÉSENTANTS

Responsable local et membre CTN : Rozenn LORANDEL

De l'Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Point de vigilance sur l'**article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le **17 mai 2025**. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquittement des frais administratifs, à savoir 5€ par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

QUESTIONNAIRE de PARTICIPATION

Questionnaire et règlement : Les responsables doivent répondre au questionnaire de participation pour le **lundi 28 avril 2025** au plus tard : <https://ugsel-35.kalisport.com/national-gymnastique-rythmique/aperçu/3/national-gymnastique-rythmique>

Tout règlement par chèque ou par virement, doit être fait **IMPÉRATIVEMENT** avant le **lundi 5 mai 2025**.
(L'adresse postale est indiquée en haut de cette circulaire).

RÉUNION TECHNIQUE - JURY

Le jury est désigné par la CTN (Commission Technique Nationale). Il est composé d'enseignants et de JO élèves
Une réunion technique obligatoire, aura lieu le **mardi 20 mai** de 18h30 à 19h30.

TENUE et MATÉRIEL

La tenue : se référer à l'article 14 du règlement spécifique

Les engins doivent être apportés par les gymnastes. Leur conformité sera vérifiée avant le début de l'épreuve

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.



MUSIQUE

Les musiques devront être envoyées avant le championnat, au plus tard le **12 mai 2025**. Tout envoi est définitif et aucune musique ne sera remplacée.

Envoi par WETRANSFER à l'adresse électronique suivante :

rlorandel@stemarie.fr

Fichier renommé : « EXERCICE.CATEGORIE.CHAMPIONNAT.NOM »

Exemple : « DUO.MIN.PROMO.DURANDMARTIN » ou « INDIV.CADJUN.ELI.BROUSSARD »

Pour un collectif, ne prendre qu'un seul nom.

En cas de problème, les gymnastes doivent prévoir une copie de la musique sur une clé USB.

En imposé, les musiques sont fournies par la Commission nationale

PREMIERS SECOURS

Chaque participant doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours et est invité à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes.

En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

CHARTÉ ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Mardi 20 mai 2025	
16h00 – 17h30	Accueil : collège Ste-MARIE – Fougères (35300) Convivialité : pot élèves et accompagnateurs mini-village éducatif
17h45 – 18h30	Cérémonie d'ouverture – défilé des drapeaux des régions Temps pastorale
18h30 – 19h30	Réunion de juges
19h45 – 20h45	Dîner au collège Sainte-Marie

Mercredi 21 mai 2025	
7h30 - 8h30	Accueil et défilé des délégations Début des échauffements
A partir de 8h	Compétition
De 12h00 à 13h00	Restauration à
18h00	Fin de la compétition
18h00 - 18h30	Démonstration du twirling club de Fougères
8h30	Palmarès
A partir de 19h00	Départ des délégations



Programme et horaires à titre indicatif, susceptibles d'être modifiés

A decorative arrow pointing to the right, composed of blue and yellow geometric shapes.

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

A decorative arrow pointing to the right, composed of blue and yellow geometric shapes.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.